



Lycée Franco-Australien de Canberra

Recrutement d'enseignants en contrat local Rentrée 2012

Le Lycée franco-australien de Canberra (Telopea Park School) recrute des enseignants français titulaires de l'Education Nationale pour la rentrée fixée au 23 juillet 2012.

Des postes sont susceptibles d'être vacants dans les domaines suivants :

- Professeurs des écoles
- Professeur certifié ou agrégé de philosophie/lettres, physique-chimie, histoire – géographie, SVT.

Conditions générales d'emploi :

Le LFA est un établissement binational et bilingue de droit public australien. Le contexte de ce lycée étant différent de celui des écoles françaises à l'étranger, de bonnes capacités d'adaptation sont requises pour y exercer. Un niveau minimum de connaissance et de pratique de l'anglais sont nécessaires pour travailler en équipe avec les collègues australiens.

Le lycée est homologué par le Ministère de l'Education Nationale. L'obtention d'un contrat local au LFA (Lycée franco-australien) permet aux personnels recrutés d'obtenir le statut de détaché de l'Education Nationale.

Son administration et ses règles de fonctionnement (horaires et calendrier annuel) sont celles d'un établissement public de l'ACT (Australian Capital Territory).

http://www.det.act.gov.au/_data/assets/pdf_file/0015/52170/ACT_School_Term_Dates_2011-2015.pdf

Les agents recrutés signent un contrat avec le département de l'éducation de l'ACT. Par conséquent, les conditions de travail et de salaire offertes sont celles des enseignants de l'ACT (échelon 1.3 à 1.8).

http://www.det.act.gov.au/_data/assets/pdf_file/0014/102371/Payrates_2009-2011.pdf

Une prime d'installation de 5.000 AU\$ est offerte aux professeurs nouvellement recrutés depuis l'étranger. En fin de contrat, les sommes versées par l'employeur dans le cadre de leur fonds de pension sont recouvrables, soit environ 6% des salaires versés pendant la durée du contrat. La scolarité est gratuite pour les enfants des enseignants de la classe de Grande Section jusqu'à la Terminale.

Les élèves y préparent les examens français (Brevet, Bac), australiens (Year 10 et Year 12 Certificate) et le LFA suit les recommandations définies par l'IBO (International Baccalaureate Organisation) dans le secondaire.

Constitution du dossier de candidature :

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

1. La fiche de renseignement (en téléchargement sur le site)
2. Curriculum Vitae
3. Lettre de motivation
4. Les deux derniers rapports d'inspection
5. Le dernier arrêté de promotion.
6. Si possible, tout élément justifiant de votre niveau d'anglais

Si votre candidature est retenue, il vous sera demandé de fournir un état des services (primaire, à demander à l'IA) ou une copie de votre fiche i-prof (secondaire)

Il est à renvoyer

- par email à catherine.bucholz@ed.act.edu.au
- ou par courrier postal à l'adresse
Lycée franco australien de Canberra
Candidatures 2011, section française
NSW Crescent
Barton ACT 2600 / Australia
Website : <http://www.telopea.act.edu.au/>

Un accusé de réception de votre candidature vous sera renvoyé par email à réception de votre dossier.

La date limite de réception des dossiers est fixée au 17 février 2012.

Le Proviser, C Soulard